

# VOS SERVICES HENNER POUR VOUS ACCOMPAGNER OÙ QUE VOUS SOYEZ

## ► PROFITEZ DU RÉSEAU MÉDICAL HENNER - GMC

- Vos frais d'hospitalisation directement pris en charge,
- Un réseau médical international à votre disposition,
- Des remboursements par chèque ou virement dans la devise de votre choix,
- Des services de qualité certifiés ISO 9001.



**30 ans** d'expérience à l'international  
**232 000** expatriés et multinationaux  
dans plus de **198 pays**  
**98%** de clients satisfaits\*

\*Enquête de satisfaction HENNER 2011

[www.henner.com](http://www.henner.com)

En ligne, bénéficiez aussi  
de tous les services HENNER - GMC

- Consultation de vos remboursements, alertes e-mail,
- Modification de vos données personnelles :  
adresse, RIB, email,
- Téléchargement de formulaires :  
demandes d'entente préalable et  
de remboursement.



## LE PARTENARIAT HENNER / CFE, EN 3 MOTS

### ► SIMPLICITÉ

- Un seul interlocuteur pour votre adhésion,
- Un seul interlocuteur pour vos remboursements.

### ► DISPONIBILITÉ

- Des conseillers à votre écoute pour répondre  
à toutes vos questions.

### ► FIABILITÉ

- Des prestations de qualité à des prix avantageux.

EXPAT DUO JEUNES

## PARTENARIAT

Un seul guichet pour vos prestations et remboursements



**N'ATTENDEZ PAS D'ÊTRE À L'ÉTRANGER  
POUR VOUS ASSURER. CONSULTEZ-NOUS !**

## VOTRE CONTACT



HENNER, SAS de courtage et de gestion d'assurances - Capital de 8 212 500 € - RCS Paris B 323 377 739 - TVA intra-communautaire FR 48323377739 - Immatriculation ORIAS n° 07.002.039 (consultable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) Relevant du contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - Entreprise certifiée ISO 9001 par le Bureau Veritas Certification Certificat n° 122190 - Siège social : 10 rue Henner 75459 Paris Cedex 09 - France [www.henner.com](http://www.henner.com)

EXPAT DUO JEUNES est une offre conçue par HENNER et gérée par HENNER - GMC. Elle peut être distribuée par un réseau de courtiers partenaires.



Document non contractuel - réf. H 7311 - Crédit photo : © Shutterstock - 10/2013 - www.kopernik.fr



# EXPAT DUO JEUNES

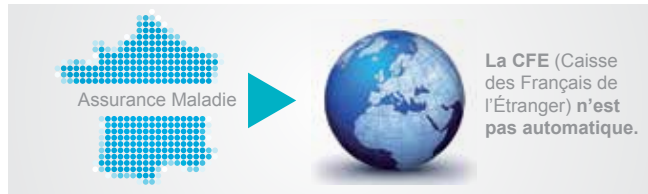
Partez l'esprit tranquille

## ÉTUDIANTS PVT / WORKING HOLIDAY

# VOUS PARTEZ À L'ÉTRANGER ?

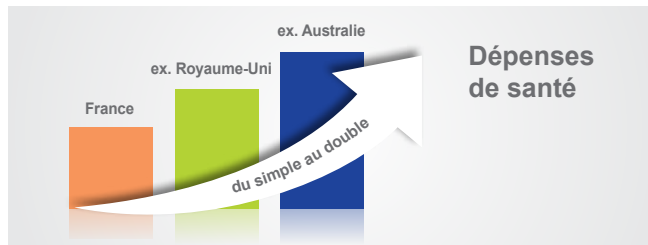
## ► 2 RÉFLEXES À AVOIR !

1. Adhérer à la CFE, c'est la garantie d'une couverture similaire à l'Assurance Maladie en France, mais à l'étranger.



## 2. Choisir une couverture complémentaire

Pour vos dépenses réelles, c'est indispensable car à l'étranger vos dépenses peuvent vite passer du simple au double !



LE +

Et pour simplifier vos démarches, HENNER et la CFE sont partenaires : 1 interlocuteur pour 2 fois plus de garanties santé !



# UNE COUVERTURE SANTÉ CONÇUE POUR VOUS

Bénéficiez d'une complémentaire santé adaptée à vos besoins à l'étranger. Vos garanties **assistance rapatriement**, **responsabilité civile vie privée** ainsi qu'un **capital décès** sont incluses.


LE +

**EXPAT DUO JEUNES ne se limite pas aux seuls soins d'urgence.**


## EXEMPLES

### HOSPITALISATION

Vos frais d'hospitalisation remboursés à 100% des frais engagés dans la limite de 150 000 € par an.

► Vous êtes hospitalisé en Australie	 Australie
Coût de 3 journées en soins intensifs	1952 AU \$ x3 = 5856 AU \$
Avec <b>EXPAT DUO JEUNES</b> 100% des frais engagés (part de la CFE incluse)	Reste à charge pour vous = 0 AU \$

### CONSULTATION

► Vous consultez un généraliste privé au Canada	 Canada
Coût de la visite	79 CA \$
Avec <b>EXPAT DUO JEUNES</b> (dans la limite de 60 € de la dépense réelle) 100% des frais engagés (part de la CFE incluse)	Reste à charge pour vous = 0 CA \$

# DES GARANTIES SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES

INCLUS

## ► ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement sanitaire,
- Frais d'immobilisation en cas d'impossibilité de sortir du pays d'expatriation (à concurrence de 305 € TTC par jour pendant 8 jours consécutifs),
- Frais de retour anticipé si décès par accident d'un proche parent du bénéficiaire,
- Transmission de messages urgents,
- Avance de caution pénale à l'étranger (à concurrence de 15 000 € TTC),
- Frais d'avocats à l'étranger (à concurrence de 1 900 € TTC par événement),
- Avance de fonds en cas de perte ou de vol d'effets personnels dont moyens de paiement (à concurrence de 800 € TTC).

## ► RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE

La garantie responsabilité civile, qu'est-ce que c'est ?  
Une garantie qui prend en charge les conséquences financières d'un dommage que vous pourriez causer à un tiers lors de votre expatriation.

## ► GARANTIE PRÉVOYANCE

- Un capital Décès accidentel et Perte Totale d'Autonomie par accident de 20 000 €.

## EXEMPLE

Vous cassez accidentellement le vase exposé dans un magasin. L'assureur rembourse l'objet détérioré.



## ► BÉNÉFICIEZ DES SERVICES DU GUICHET UNIQUE CFE / HENNER - GMC

- Un **seul** bulletin d'adhésion,
- Un **seul** interlocuteur pour vos remboursements,
- Un **seul** virement global de vos remboursements, versé sur le compte de votre choix en France ou à l'étranger.

PLAFOND ANNUEL	150 000 € PAR AN
<b>HOSPITALISATION D'URGENCE</b>	
Hospitalisation médicale ou chirurgicale de plus de 24H	100% des Frais réels
■ Transport ambulance (sur prescription)	
■ Prise en charge directe des frais en cas d'hospitalisation de plus de 24H	Sur appel au centre de gestion 24H/24 7J/7
<b>Suite à une hospitalisation couverte</b>	
■ Soins infirmiers	
■ Kinésithérapie	
■ Analyse - Radiologie	100% des Frais réels dans la limite de 10 séances par an
<b>MÉDECINE AMBULATOIRE</b>	
Consultation d'un généraliste et/ou d'un spécialiste	90 € / consultation dans la limite de 10 consultations par an
Analyses - Radiologie	200 € par an
Pharmacie sur prescription	200 € par an
<b>MATERNITÉ</b>	
Suivi de grossesse et accouchement	Limité au remboursement de la CFE
<b>DENTAIRE</b>	
Obturation	300 € par an
Prothèses dentaires	Limité au remboursement de la CFE
<b>OPTIQUE</b>	
Optique	Limité au remboursement de la CFE
<b>APPAREILLAGE</b>	
Prothèses médicales (demande d'entente préalable)	Limité au remboursement de la CFE
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE</b>	
<b>FRANCHISE 305 €</b>	
Tous dommages confondus dont :	10 000 000 € par sinistre
Dommages corporels	5 000 000 € par sinistre
Dommages matériels et immatériels consécutifs	800 000 € par sinistre
Dommages matériels aux biens confiés et immatériels consécutifs	350 000 € par sinistre (franchise de 10% min 150 € max 1 000 €)
Défense pénale et recours suite à accident	30 000 € par sinistre
<b>ASSISTANCE 7J/7 24H/24</b>	
<b>SUR APPEL</b>	
Assistance médicale	Oui
Transport médical	Oui
Envoi d'un médecin	Oui
Rapatriement sanitaire	Oui
Retour dans le pays d'expatriation après consolidation	Avion en classe éco ou train 1 <sup>ère</sup> classe
Rapatriement du corps en cas de décès	Oui
Frais de cercueil	Jusqu'à 800 €
Transport du corps de l'aéroport jusqu'au lieu d'inhumation	Jusqu'à 800 €
Rapatriement en cas de décès par accident d'un proche parent pour assister aux obsèques	Avion en classe éco ou train 1 <sup>ère</sup> classe
Prise de rendez-vous médical en France	Oui
Transmission de messages urgents	Oui
Avance de fonds en cas de perte ou de vol des moyens de paiement	Dans la limite de 800 €
Assistance juridique	Oui
Honoraires d'avocat à l'étranger	Jusqu'à 1 900 €
Avance de caution pénale à l'étranger	Jusqu'à 15 000 €
Assistance sécurité	Conseiller sécurité par téléphone
Évacuation Politique	Oui
Frais d'immobilisation à l'étranger	Jusqu'à 305 € par jour pendant 8 jours
<b>PRÉVOYANCE</b>	
Décès Accidentel	
Perte totale et irréversible d'autonomie suite à un accident	20 000 €

Soins en France, USA et Suisse dans la limite de 3 mois consécutifs : limité au remboursement CFE.  
La part CFE est incluse dans les plafonds précisés ci-dessus.